



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

au 30 juin 2019

TABLE DES MATIERES

1/ Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019	p. 3
2/ Rapport semestriel d'activité	p. 36
3/ Attestation du responsable du rapport financier semestriel	p. 42
4/ Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2019	p. 43

I. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	5.a.	1 610 688	1 229 384
Coût des ventes		(1 073 669)	(768 098)
Marge brute		537 019	461 286
Charges commerciales et marketing		(149 477)	(130 912)
Frais de recherche et développement		(97 728)	(86 535)
Frais administratifs		(152 325)	(131 913)
Résultat opérationnel courant		137 489	111 926
Autres produits opérationnels	5.b.	3 806	
Autres charges opérationnelles	5.b.	(17 015)	(17 702)
Résultat opérationnel		124 280	94 224
Produits financiers	9.a.	18 916	48 795
Charges financières	9.a.	(40 359)	(68 235)
Résultat financier		(21 443)	(19 440)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat avant impôt		102 837	74 784
Impôts sur les bénéfices	10	(20 978)	(20 117)
Résultat net		81 859	54 667
Attribuable aux :			
- actionnaires d'Ingenico Group SA		80 386	54 389
- participations ne donnant pas le contrôle		1 473	278
Résultat par action (en euros)			
Résultat :			
- de base		1,30	0,88
- dilué		1,30	0,88

II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net attribuable aux actionnaires d'Ingenico Group SA	80 386	54 389
Ecart de conversion ⁽¹⁾	(21 913)	(75 960)
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture ⁽²⁾	181	550
Variations de valeur des actifs financiers	667	730
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies		
Impôts sur gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	(734)	(281)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES D'INGENICO GROUP SA ⁽³⁾	(21 799)	(74 961)
Résultat net et autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires d'Ingenico Group SA	58 587	(20 572)
Résultat net et autres éléments du résultat global attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	1 473	278
Ecart de conversion attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	43	148
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	60 103	(20 146)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Impôts sur écarts de conversion	68	(63)
Impôts sur instruments financiers dérivés de couverture	(43)	(218)
Impôts sur variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(523)	
Impôts sur écarts actuariels des régimes à prestations définies	(236)	
IMPOTS SUR GAINS ET PERTES COMPTABILISES EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	(734)	(281)

⁽¹⁾ En 2019, les écarts de conversion proviennent en majorité des filiales dont la comptabilité est tenue en couronne suédoise. En 2018, les écarts de conversion proviennent en majorité des filiales dont la comptabilité est tenue en couronne suédoise.

⁽²⁾ Comptabilisation en « autres éléments du résultat global » des variations de valeur des swaps de taux sur emprunts bancaires et des contrats de couverture de change sur flux de trésorerie pour leur part efficace.

⁽³⁾ A l'exception des gains et pertes actuariels sur réévaluation du passif net au titre des prestations définies, ainsi que de la variation de juste valeur des instruments des capitaux propres enregistrés dans les autres éléments du résultat global (en application d'IFRS9), ces éléments seront ultérieurement recyclés dans le compte résultat consolidé.

III. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Notes	30 juin 2019	31 déc. 2018
Goodwill	7	2 802 321	2 490 492
Autres immobilisations incorporelles		1 123 381	964 589
Immobilisations corporelles		201 730	90 337
Participations dans les sociétés mises en équivalence		1 311	7 841
Actifs financiers	9.d.	69 668	22 656
Actifs d'impôt différé		51 122	53 345
Autres actifs non courants	9.d.	55 211	36 626
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 304 744	3 665 886
Stocks	5.d.	213 924	188 150
Clients et créances d'exploitation		688 076	651 411
Créances liées à l'activité d'intermédiation	5.f.	383 517	243 340
Autres actifs courants	9.d.	40 458	38 293
Créances d'impôt courant		25 404	35 869
Instruments financiers dérivés	9.c.	8 190	15 565
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	5.f.	751 457	461 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.b.	1 093 716	774 801
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		3 204 742	2 409 086
TOTAL DES ACTIFS		7 509 486	6 074 972

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30 juin 2019	31 déc. 2018
Capital	11	63 145	63 145
Primes d'émission et d'apport		866 617	866 617
Autres réserves		1 253 066	990 301
Ecart de conversion		(97 494)	(75 480)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Ingenico Group SA		2 085 334	1 844 583
Participations ne donnant pas le contrôle		268 807	5 595
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 354 141	1 850 178
Dettes financières à long terme	9.b.	1 959 649	1 864 404
Provisions pour retraites et engagements assimilés		53 974	21 168
Autres provisions à long terme	8	21 133	23 159
Passifs d'impôt différé		236 313	203 620
Autres dettes non courantes		97 697	58 798
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 368 766	2 171 149
Dettes financières à court terme	9.b.	759 310	465 897
Autres provisions à court terme	8	22 122	15 719
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes		680 592	626 172
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	5.f.	1 088 498	665 306
Dettes diverses courantes	5.e.	189 486	252 080
Dettes d'impôt exigible		43 770	26 515
Instruments financiers dérivés	9.c.	2 801	1 956
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		2 786 579	2 053 645
TOTAL DES PASSIFS		5 155 345	4 224 794
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		7 509 486	6 074 972

IV. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat de la période	81 859	54 667
Ajustements pour :		
- Elimination de la charge (produit) d'impôt	20 978	20 117
- Elimination des amortissements et provisions	111 038	82 960
- Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur et dette financière)	5 295	1 194
- Elimination des résultats de cession d'actifs	(3 742)	(40)
- Elimination des charges (produits) d'intérêts nettes	20 095	14 514
- Coût des paiements fondés sur des actions ⁽¹⁾	4 714	859
Intérêts versés	(16 410)	(10 544)
Impôts payés	(24 702)	(48 445)
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	199 125	115 282
- Stocks	(22 925)	(22 825)
- Créances et autres débiteurs	25 234	(45 116)
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(6 464)	23 636
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 155)	(44 305)
Besoin en fonds de roulement du préfinancement marchands ⁽²⁾	(8 115)	(25 684)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	186 855	45 293
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(59 939)	(53 552)
Produits de cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	6 086	311
Produits de cession des participations dans les sociétés mises en équivalence	4 828	
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	(72 721)	(15 225)
Prêts et avances consentis	(2 907)	(1 090)
Remboursements reçus sur prêts	1 502	1 420
Dividendes reçus	102	51
Intérêts encaissés	4 439	3 733
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(118 610)	(64 352)
Augmentation de capital ⁽³⁾	(75)	
(Achats)/ventes d'actions propres ⁽³⁾	55	(86 786)
Emissions d'emprunts	126 500	304 231
Remboursements d'emprunts	(69)	(69 404)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées ⁽⁴⁾		(93 123)
Financement du préfinancement marchands ⁽²⁾	6 042	24 202
Variation des autres dettes financières	(14 935)	(58)
Effets des instruments financiers dérivés ⁽³⁾	28	(418)
Dividendes versés aux actionnaires ⁽³⁾	(3 744)	(55 026)
Impôt sur les opérations de financement ⁽⁵⁾		4 449
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	113 802	28 067
Incidence de la variation de cours des devises	3 332	2 520
VARIATION DE TRESORERIE	185 379	11 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture	762 665	588 572
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture	948 044	600 100

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme (uniquement pour la partie qui a un caractère de disponibilités)	140 187	95 265
Disponibilités	953 529	510 852
Comptes créditeurs de banque	(145 672)	(6 017)
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETS	948 044	600 100

Les fonds collectés dans le cadre de l'activité d'intermédiation sont exclus du tableau des flux de trésorerie.

⁽¹⁾ En 2019, le coût des paiements fondés sur des actions d'un montant de 4,7 millions d'euros comprend 3,3 millions d'euros payés en instruments de capitaux propres et 1,4 million d'euros payés en trésorerie.

⁽²⁾ Dans le cadre de son activité de services transactionnels, le Groupe assure l'intermédiation entre les marchands, les émetteurs de carte de crédit, et le consommateur final. Les fonds attendus correspondant au paiement du consommateur final sont enregistrés en créances liées à l'activité d'intermédiation tandis que les fonds reçus non encore remis aux marchands sont enregistrés en fonds liés à l'activité d'intermédiation, c'est-à-dire hors de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie est une dette due aux marchands. La réception et la remise de ces fonds sont des opérations neutres sur les Tableaux des flux de trésorerie Groupe qui sont enregistrées dans des comptes de bilan dédiés à l'actif et au passif, et présentées dans les Etats de la situation financière consolidés du Groupe.

Dans le cadre des activités de Bambora, il arrive que des fonds soient remis à des marchands avant même qu'ils n'aient été reçus par le Groupe, de la part des émetteurs de cartes. La durée de ce « préfinancement marchands » est généralement d'un ou deux jours. Afin d'éviter de puiser dans sa trésorerie pour assurer cette remise en avance aux marchands, le Groupe a recours à un financement bancaire spécifique et dédié avec un écart possible marginal. L'effet en besoin de trésorerie et son financement immédiat sont inclus dans les activités opérationnelles et dans les opérations de financement du tableau de flux de trésorerie.

⁽³⁾ Ces éléments du tableau de flux de trésorerie sont sans effet sur l'endettement brut du Groupe (éléments de capitaux propres).

⁽⁴⁾ En 2018, suite aux rachats des parts d'actionnaires minoritaires dans Ingenico Japan Co. Ltd et Ingenico Holdings Asia Ltd., les deux dettes de put ont été soldées.

⁽⁵⁾ L'invalidation de la contribution exceptionnelle de 3% sur les dividendes par le Conseil constitutionnel a conduit au remboursement en 2018 par l'administration fiscale d'un montant de 4 millions d'euros hors intérêts.

V. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Ecart de conversion	Part efficace des instruments de couverture	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total capitaux propres consolidés - Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
Solde au 31 décembre 2017 retraité	62 363	817 990	(21 908)	108	(2 697)	975 695	1 831 551	10 974	1 842 525
Ajustements lors de la première application d'IFRS 9 (net d'impôt)						(580)	(580)		(580)
Solde ajusté au 1er janvier 2018	62 363	817 990	(21 908)	108	(2 697)	975 116	1 830 972	10 974	1 841 946
Résultat net 2018						188 233	188 233	614	188 847
Autres éléments du résultat global			(56 218)	(738)		4 249	(52 707)	92	(52 615)
Résultat global			(56 218)	(738)		192 482	135 526	706	136 232
Dividendes versés aux actionnaires ⁽¹⁾						(48 146)	(48 146)	(6 880)	(55 026)
Dividendes versés aux actionnaires : paiement du dividende en actions ⁽²⁾	782	48 627				(49 909)			
Actions propres ⁽³⁾					(86 065)	(505)	(86 570)		(86 570)
Paiements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽⁴⁾						5 596	5 596		5 596
Réévaluation des puts						5 948	5 948	700	6 648
Relutions ⁽⁵⁾			2 646			6	2 652	95	2 747
Autres						(1 395)	(1 395)		(1 395)
Solde au 31 décembre 2018	63 145	866 617	(75 480)	(630)	(88 762)	1 079 693	1 844 583	5 595	1 850 178
Ajustements lors de la première application d'IFRS 16 (net d'impôt)						(2 907)	(2 907)	(198)	(3 105)
Solde ajusté au 1er janvier 2019	63 145	866 617	(75 480)	(630)	(88 762)	1 076 786	1 841 676	5 397	1 847 073
Résultat net Juin 2019						80 386	80 386	1 473	81 859
Autres éléments du résultat global			(21 913)	181		(67)	(21 799)	43	(21 756)
Résultat global			(21 913)	181		80 319	58 587	1 516	60 103
Dividendes versés aux actionnaires ⁽¹⁾						(36 388)	(36 388)	(1 747)	(38 135)
Dividendes versés aux actionnaires : paiement du dividende en actions ⁽²⁾									
Actions propres ⁽³⁾						36	36		36
Paiements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽⁴⁾						3 310	3 310		3 310
Relutions			(101)			101			
Variations des détentions de filiales sans perte de contrôle des éléments apportés ⁽⁵⁾						218 131	218 131	263 641	481 772
Autres						(18)	(18)		(18)
Solde au 30 juin 2019	63 145	866 617	(97 494)	(449)	(88 762)	1 342 277	2 085 334	268 807	2 354 141

Juin 2019 :

⁽¹⁾ Paiement du dividende en numéraire prévu en juillet 2019, soit 1,10 euros par action.

⁽²⁾ Paiement du dividende en actions par incorporation de réserves prévu en juillet 2019 correspondant à la création de 534 871 actions.

⁽³⁾ Le portefeuille d'actions propres est décrit en note 11 « Capital social de la société mère ».

⁽⁴⁾ Paiements fondés sur des actions :

- L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des actions gratuites et autres instruments attribués et comptabilisés à chaque exercice dans le résultat opérationnel.
- L'augmentation du capital social et la diminution des primes d'émission et d'apport correspondent à l'émission d'actions nouvelles pour servir les plans d'attributions d'actions gratuites arrivés à terme pendant l'exercice.

⁽⁵⁾ Impact net de la combinaison de BS PayOne avec les actifs DACH d'Ingenico Retail, voir note 7.a. Goodwill

Décembre 2018 :

⁽¹⁾ Paiement du dividende en numéraire le 21 juin 2018, soit 1,60 euro par action.

⁽²⁾ Paiement du dividende en actions par incorporation de réserves et création de 781 413 actions.

⁽³⁾ Le portefeuille d'actions propres est décrit en note 11 « Capital social de la maison mère ».

⁽⁴⁾ Paiements fondés sur des actions :

- L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des actions gratuites et autres instruments attribués et comptabilisés à chaque exercice dans le résultat opérationnel.
- L'augmentation du capital social et la diminution des primes d'émission et d'apport correspondent à l'émission d'actions nouvelles pour servir les plans d'attributions d'actions gratuites arrivés à terme pendant l'exercice.

⁽⁵⁾ Acquisition des parts minoritaires d'Ingenico Holdings Asia Ltd.

INDEX

1. LE GROUPE	12
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	12
3. FAITS MARQUANTS	15
4. INFORMATION SECTORIELLE	15
5. DONNEES OPERATIONNELLES	16
a. Chiffre d'affaires	16
b. Autres produits et charges opérationnels	17
c. Réconciliation des indicateurs alternatifs de performance avec les comptes consolidés	18
d. Stocks	20
e. Dettes diverses courantes	20
f. Fonds, créances et dettes liés à l'activité d'intermédiation	20
6. AVANTAGES AU PERSONNEL ET REMUNERATION DES DIRIGEANTS (PARTIES LIEES)	21
a. Transactions avec les parties liées	21
b. Coûts des paiements fondés sur des actions	21
7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	22
a. Goodwill et autres immobilisations incorporelles	22
b. Immobilisations corporelles	23
8. AUTRES PROVISIONS	25
a. Garanties	25
b. Litiges et réclamations	25
c. Autres provisions	26
9. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	26
a. Coût financier net	26
b. Dettes financières nettes	27
c. Instruments financiers dérivés	29
d. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable	30
10. IMPÔTS	33
11. CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE MERE	33
12. ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
13. PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES DU GROUPE	34
14. EVENEMENTS POST-CLOTURE	35

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES RESUMES

1. LE GROUPE

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ci-joints présentent les opérations de la société Ingenico Group SA (ci-après dénommée « la Société ») et de ses filiales ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises sur lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (l'ensemble étant désigné comme « le Groupe »).

Ingenico Group est le leader mondial des solutions de paiement intégrées, et offre des solutions de paiements sur tous les canaux (en magasin, sur mobile, sur Internet et en cross-canal). Son offre s'articule autour de trois marques commerciales : Ingenico Smart Terminals, Ingenico Payment Services, Ingenico ePayments.

Ingenico Group SA est une société française dont les titres ont été admis sur le premier marché de la bourse de Paris et dont le siège social est situé à Paris.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 23 juillet 2019.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de nouvelles normes applicables en date du 1^{er} janvier 2019.

En dehors de la norme IFRS 16 « Contrats de location », les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 et concernant le Groupe n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés. Ils concernent :

- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ;
- L'Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » intitulé « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »
- Amendement à la norme IAS 28 « Participation dans des entreprises associées » intitulé « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »
- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » intitulé « Modification, réduction ou liquidation d'un régime de retraite à prestations définies »
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015 / 2017

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRSIC (« International Financial Reporting Standard Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 30 juin 2019, mais d'application non obligatoire au 30 juin 2019, n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

Première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location »

IFRS 16 « Contrats de location » remplace la norme IAS 17 et établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir au titre des contrats de location.

- *Description des activités de location*

Le Groupe n'est que preneur et loue des bâtiments pour ses bureaux ainsi que des entrepôts dans la plupart des pays où il opère. Les conditions locatives sont négociées sur une base individuelle et contiennent de très nombreuses modalités différentes. Le Groupe loue également des « data-centers », des véhicules et du matériel afin d'assurer la conduite de ses activités opérationnelles. Les contrats de location d'immeuble sont généralement conclus pour une durée comprise entre 1 an et 12 ans. Pour les contrats de location de véhicules, ils sont généralement conclus pour une durée de 3 ans.

- *Application de la méthode rétrospective simplifiée et dispositions transitoires*

L'impact principal d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe consiste en l'introduction d'un modèle unique de comptabilisation pour le preneur lui demandant de comptabiliser des actifs (droits d'utilisation) et passifs (obligations locatives) pour les contrats de location. Le Groupe a décidé d'opter pour la méthode rétrospective simplifiée qui consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture 2019 en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer. Les locations dont l'actif sous-jacent a une valeur à neuf inférieure à 5000 USD restent comptabilisées en charges, conformément aux mesures de simplification prévues par la norme tandis que les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois n'ont pas été retraités. Au titre de la transition à IFRS 16, pour les contrats de locations auparavant classés en location opérationnelle sous IAS 17, les obligations locatives ont été mesurées à la valeur actuelle des loyers locatifs restant à courir sur la durée résiduelle du contrat, actualisées au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou selon le taux d'emprunt marginal du pays considéré au 1^{er} janvier 2019. Concernant le caractère raisonnablement certain de l'exercice des options de renouvellement, le Groupe a comparé d'une part le niveau de loyer effectivement payé aux données comparables de marché, et d'autre part les coûts de résiliation éventuels aux loyers induits par un renouvellement du contrat.

Au 1^{er} janvier 2019, le taux d'emprunt moyen marginal déterminé en retenant la maturité des contrats et pondéré des obligations locatives s'établit à 3,2% sur l'ensemble du Groupe.

En vertu de la méthode rétrospective simplifiée, le groupe ne présente pas de comparatif 2018 considérant les impacts du retraitement IFRS 16 tandis que l'ensemble des mesures de simplification préalablement évoquées ont été appliquées. Les normes comptables appliquées à l'exercice 2018 demeurent en adéquation avec les principes IAS 17.

- *Impact au 1er janvier 2019*

L'application de la norme IFRS 16 induit la reconnaissance au 1^{er} janvier 2019 d'un droit d'utilisation de 87,5 millions d'euros, d'obligations locatives d'un montant de 97,9 millions d'euros et de divers effets (impôts différés, franchises de loyers et incentives) pour un montant de 7,3 millions d'euros. Il en résulte un impact net de première application dans les capitaux propres de 3,1 millions d'euros.

Les actifs liés au droit d'utilisation sont inclus au poste « Immobilisations corporelles » dont le détail est donné en note 7, tandis que l'obligation locative est incluse dans les « Dettes financières courantes et non courantes » rappelées en note 9. Au sein du « Tableau des Flux de Trésorerie consolidés », le paiement du principal de l'obligation locative est comptabilisé en flux de financement tandis que les intérêts rattachés demeurent en flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Les nouveaux principes comptables issus de l'application d'IFRS 16 sont également rappelés en note 7.

- *Rapprochement des obligations locatives à la date de transition avec les engagements hors bilan au 31 décembre 2018*

(En millions d'euros)

Engagements donnés au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018	146,2
Effet de l'actualisation	(11,2)
Obligations locatives après actualisation	135,0
Effet lié aux périodes optionnelles non prises en compte dans les engagements hors bilan au 31 décembre 2018 ainsi qu'aux contrats non reconnus dans les obligations locatives au 1 ^{er} janvier 2019	(37,1)
Obligations locatives au 1er janvier 2019 en première application d'IFRS 16	97,9

Première application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019.

IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats » en matière de comptabilisation et d'évaluation des risques fiscaux, lorsqu'une incertitude fiscale existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

Les actifs et passifs incertains sont comptabilisés en actifs/passifs d'impôt sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non détection par les autorités fiscales. L'évaluation est à faire sur la base de la valeur la plus probable ou d'une moyenne pondérée des différents scénarii pour refléter la meilleure estimation de la valeur de réalisation du risque fiscal.

L'application d'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Conversion des états financiers

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur l'exercice 2018 et les périodes de 6 mois closes aux 30 juin 2018 et 2019 sont les suivants :

Taux de clôture	30 juin 2019	31 déc. 2018
Dollar américain	1,1380	1,1450
Dollar canadien	1,4893	1,5605
Dollar australien	1,6244	1,6220
Livre anglaise	0,8966	0,8945
Rouble russe	71,5975	79,7153
Couronne suédoise	10,5633	10,2548
Livre turque	6,5507	6,0422
Real brésilien	4,3610	4,4366
Yuan chinois	7,8185	7,8751

Taux moyens	30 juin 2019	30 juin 2018
Dollar américain	1,1298	1,2108
Dollar canadien	1,5067	1,5464
Dollar australien	1,6002	1,5693
Livre anglaise	0,8736	0,8797
Rouble russe	73,7215	71,9802
Couronne suédoise	10,5187	10,1519
Livre turque	6,3437	4,9499
Real brésilien	4,3437	4,1467
Yuan chinois	7,6670	7,7100

Estimations et jugements

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés nécessite de la part de la Direction l'exercice d'un jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés, les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Détermination de la charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée au titre de chaque période intermédiaire sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel moyen pondéré attendu pour la totalité de la période annuelle.

Estimation des engagements de retraites et assimilés

Pour les comptes intermédiaires, les charges de retraite et avantages assimilés sont estimées à la moitié du montant de la charge annuelle projetée, calculée pour l'exercice en cours sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent, sauf événement particulier justifiant une mise à jour spécifique.

3. FAITS MARQUANTS

Finalisation de l'acquisition de Paymark

En novembre 2018, la dernière condition suspensive à l'acquisition a été levée, et le 11 janvier 2019 Ingenico Group a finalisé l'acquisition de Paymark, réseau néo-zélandais de paiement électronique, annoncée le 17 janvier 2018, pour un montant total de 191 millions de dollars néo-zélandais.

Constitution d'Ingenico Payone Holding GmbH

Le Groupe a finalisé le closing de la combinaison de BS PAYONE, une filiale de Sparkassen-Finanzgruppe, avec les actifs du secteur Retail d'Ingenico dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse), le 8 janvier 2019 après avoir reçu l'ensemble des autorisations réglementaires.

La joint-venture, renommée Ingenico Payone Holding GmbH, est détenue à 48% par le groupe Deutscher Sparkassenverlag et à 52% par le Groupe Ingenico. En conséquence, l'entité est intégralement consolidée dans les comptes d'Ingenico Group à compter de janvier 2019 au sein de l'actuel secteur Retail.

4. INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de détermination des secteurs sont présentés en note 4 Information sectorielle des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018. Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le comité exécutif, principal décideur opérationnel tel que défini par IFRS 8, pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

(en milliers d'euros)	30 juin 2019		
	Banques & Acquéreurs	Retail	Consolidé
Chiffre d'affaires hors-groupe	704 839	905 849	1 610 688
Terminaux et services liés			861 360
Transactions			749 328
Résultat opérationnel courant	106 636	30 853	137 489

(en milliers d'euros)	30 juin 2018		
	Banques & Acquéreurs	Retail	Consolidé
Chiffre d'affaires hors-groupe	599 199	630 185	1 229 384
Terminaux et services liés			711 611
Transactions			517 773
Résultat opérationnel courant	101 461	10 465	111 926

5. DONNEES OPERATIONNELLES

a. Chiffre d'affaires

Vente de terminaux de paiement et autres produits assimilés

Le produit des contrats conclus par le Groupe avec ses clients pour la vente de terminaux et autres produits représente une obligation de performance. Les produits sont comptabilisés au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement à la livraison de l'équipement.

Dans le cas où d'autres promesses contractuelles sont des obligations de performances séparées, une portion du prix de transaction leur est allouée.

Vente de services de garantie étendue

Le Groupe fournit des garanties légales selon les lois et pratiques en vigueur dans les différents pays où il opère, qu'il comptabilise selon IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

Le Groupe fournit également des garanties étendues d'un à cinq ans qui sont comptabilisées comme des garanties de type service et enregistrées comme des obligations de prestations distinctes, auxquelles le Groupe alloue une partie du prix de la transaction sur la base du prix de vente individuel relatif. Les produits sont ensuite comptabilisés au fil du temps en fonction du temps écoulé à compter de la fin de la garantie légale.

Prix de transaction

Pour déterminer le prix de transaction de la vente d'un équipement ou d'un service associé, le Groupe considère les effets des rémunérations variables, l'existence d'un composant financier et, le cas échéant, les paiements faits au client.

Si la contrepartie dans un contrat inclut un montant variable, le Groupe estime le montant de la contrepartie auquel il a droit en échange du transfert des biens au client. La contrepartie variable est estimée au début du contrat et contrainte jusqu'à ce que l'incertitude associée soit résolue. Les remises sur volumes sont des contreparties variables qui peuvent parfois être fournies par le Groupe à ses clients sur les produits achetés sous certaines conditions. Ces remises sont déduites des montants payables par le client lors des achats subséquents.

Le Groupe reçoit des avances de ses clients pour certains services, notamment les paiements des garanties étendues intervenant au début du contrat. Ces paiements constituent une avance reçue des clients contenant une composante de financement significative tenant compte du délai entre le paiement et la délivrance de l'obligation de prestation « Garantie étendue ».

Ventes de services de solutions de paiement

Quand une tierce partie est impliquée dans la fourniture de biens ou services, le Groupe détermine s'il agit en tant que principal ou agent en évaluant la nature de sa promesse au client. Le Groupe est le principal dans la transaction et enregistre le revenu sur une base brute s'il contrôle les biens et services promis avant leur transfert au client.

Pour l'exécution de sa prestation d'acquisition et de règlement des paiements reçus par carte bancaire par les marchands, le Groupe a recours à des contrats avec des tierces parties (notamment établissements financiers, et schémas d'organismes de cartes de crédit) en charge d'une partie de l'exécution des opérations permettant la bonne fin des transactions. Cette partie d'exécution est rémunérée, entre autres, par les commissions d'interchange. Ces commissions sont répercutées à travers la chaîne des intervenants aux transactions et acquittées in fine par le marchand.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal pour l'exécution de ces prestations qui forment un service complet qui inclut le processing du paiement, la bonne fin de la transaction en garantissant la collecte, et le versement du paiement sur le compte bancaire des marchands. La position du Groupe dans la chaîne de paiement en fait le principal obligé dans les transactions conduisant au règlement au marchand du paiement du consommateur final. En effet, le Groupe intègre les différentes étapes qui concourent à la réalisation de cette obligation de performance unique et qui incluent les services rendus par les tierces parties intervenant dans la chaîne de paiement, dont la banque émettrice. Il existe un lien transformatif entre les différentes étapes dans la mesure où le niveau et la nature des tâches effectuées par Ingenico dépendent des tâches effectuées et informations fournies par les autres tierces parties intervenant dans la chaîne de paiement.

En exécutant la promesse faite aux clients de leur assurer un paiement garanti leur permettant de délivrer leurs biens ou services aux porteurs de carte, le Groupe remplit une unique obligation de performance de l'acceptation du paiement au versement des fonds sur le compte du marchand. Dès lors, le groupe considère qu'il est en position de contrôler les services fournis par les tierces parties avant que le contrôle du service spécifié ne soit finalement délivré au marchand.

Frais initiaux non remboursables et développements pour le compte des clients

Dans l'activité Retail, avant l'exécution des premières transactions, il est nécessaire de procéder à l'embarquement du client dans les systèmes informatiques du Groupe. Cette activité ne constitue pas une obligation de prestation distincte de l'obligation de performance d'assurer un paiement garanti aux clients marchands. Les revenus de ces avances non-remboursables font l'objet d'un différé de comptabilisation jusqu'à la réalisation des premières transactions, le revenu étant ensuite réparti linéairement sur la durée du contrat avec le client.

Aussi il est parfois développé préalablement un certain nombre d'applications pour répondre aux besoins spécifiques de certains clients. Le Groupe considère que ces développements effectués dans ce cadre ne constituent pas une obligation de prestation distincte. Aussi, les revenus de ces contrats de développement sont différés jusqu'à la réalisation des premières transactions, le revenu étant ensuite reconnu linéairement sur la durée du contrat. Les frais de développements encourus par le Groupe sont capitalisés en tant que coûts de réalisation du contrat jusqu'au démarrage du contrat, puis amortis linéairement sur la durée du contrat.

Les revenus du Groupe comptabilisés au titre des contrats avec les clients ont été ventilés par catégorie d'obligation de performance.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Ventes de Terminaux, accessoires, transports	705 584	573 478
Services associés au terminal	155 776	138 133
Processing et acquisitions de paiement	729 769	504 742
Services au processing	19 559	13 031
Total	1 610 688	1 229 384

Dans le cadre de ses activités, le Groupe a enregistré dans le coût des ventes un montant de commission d'interchange fees de 231,1 millions d'euros au 30 juin 2019 contre un montant de 150,1 millions d'euros au 30 juin 2018. L'augmentation s'explique par l'intégration de PayOne ainsi que la croissance organique de l'activité.

b. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Frais de restructuration et relatifs aux regroupements d'entreprises	(17 015)	(16 549)
Autres	3 806	(1 153)
Total	(13 209)	(17 702)

Les autres produits et charges opérationnels comprennent essentiellement des frais de restructuration et relatifs aux regroupements d'entreprises pour un total de 17,0 millions d'euros au 30 juin 2019 et pour un montant de 16,5 millions d'euros au 30 juin 2018. Les autres produits au 30 juin 2019 correspondent essentiellement à l'extourne non payée de dettes d'earn-out.

c. Réconciliation des indicateurs alternatifs de performance avec les comptes consolidés

L'objectif de cette note est de faire le lien entre les indicateurs de performance utilisés en communication financière et les états financiers consolidés du Groupe.

L'EBITDA est une notion extracomptable représentant le résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et provisions, et coût des rémunérations fondées sur des actions. Cet EBITDA prend en compte les impacts liés à l'application d'IFRS 16.

L'EBIT correspond au résultat opérationnel courant ajusté de la charge d'amortissement des prix d'acquisition affectés aux actifs dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Le free cash-flow représente l'EBITDA diminué : des éléments cash des autres produits et charges opérationnels, de la variation de besoin en fonds de roulement, des investissements nets des produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles, des charges financières payées nettes des produits financiers encaissés, de l'impôt payé et du remboursement de l'obligation locative née de l'application d'IFRS 16.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019					
	Compte de résultat	Amortissement Purchase Price Allocation	Réconciliation avec l'EBIT	Coûts des paiements fondés sur des actions	Autres charges d'amortissement et dotations aux provisions	Réconciliation avec l'EBITDA
Chiffre d'affaires	1 610 688		1 610 688			1 610 688
Coût des ventes	(1 073 669)	16 918	(1 056 751)	585	17 736	(1 038 430)
Marge brute	537 019					
Charges commerciales et marketing	(149 477)	33 564	(115 913)	577	2 504	(112 832)
Frais de recherche et développement	(97 728)		(97 728)	607	24 029	(73 092)
Frais administratifs	(152 325)		(152 325)	2 961	16 991	(132 373)
Résultat opérationnel courant	137 489					
EBIT			187 971			
EBITDA ⁽¹⁾						253 961

⁽¹⁾ Au 30 juin 2019, l'EBITDA du groupe comprend un impact de 16,8 millions d'euros liés à l'application d'IFRS16, dont 2,6 millions d'euros d'impact sur la Marge Brute.

(en milliers d'euros)	30 juin 2019		
	Tableau des flux de trésorerie	Free cash-flow	Elements du TFT hors Free cash-flow
Résultat de la période	81 859	81 859	
Ajustements pour :			
- Résultat des mises en équivalence			
- Elimination de la charge (produit) d'impôt	20 978	20 978	
- Elimination des amortissements et provisions	111 038	111 038	
- Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur et dette financière)	5 295	893	4 402
- Elimination des résultats de cession d'actifs	(3 742)	(3 742)	
- Elimination des charges (produits) d'intérêts nettes	20 095	20 095	
- Coût des paiements fondés sur des actions	4 714	4 714	
Intérêts versés	(16 410)	(16 410)	
Impôts payés	(24 702)	(24 702)	
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	199 125		
- Stocks	(22 925)	(22 925)	
- Créances et autres débiteurs ⁽¹⁾	25 234	25 234	
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(6 464)	(6 464)	
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 155)		
Besoin en fonds de roulement du préfinancement marchands	(8 115)		(8 115)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	186 855		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(59 939)	(59 939)	
Produit de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	6 086	136	5 950
Produits de cessions des participations dans les sociétés mises en équivalence	4 828		4 828
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	(72 721)		(72 721)
Prêts et avances consentis	(2 907)		(2 907)
Remboursements reçus sur prêts	1 502		1 502
Dividendes reçus	102		102
Intérêts encaissés	4 439	4 439	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(118 610)		
Augmentation de capital	(75)		(75)
(Achats) / ventes d'actions propres	55		55
Emissions d'emprunts	126 500		126 500
Remboursements d'emprunts	(69)		(69)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées			
Financement du préfinancement marchands	6 042		6 042
Variation des autres dettes financières	(14 935)	(14 925)	(10)
Effet des instruments financiers dérivés	28		28
Dividendes versés aux actionnaires	(3 744)		(3 744)
Impôt sur les opérations de financement			
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	113 802		
Incidence de la variation de cours des devises	3 332		3 332
VARIATION DE TRESORERIE	185 379		
Free Cash Flow		120 279	

⁽¹⁾ Les créances et autres débiteurs incluent un montant de 59,7 millions d'euros provenant de l'entrée dans le périmètre de PayOne et Paymark pour respectivement 53,2 millions d'euros et 6,5 millions d'euros.

d. Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	31 déc. 2018
Matières premières et consommables	42 286	41 855
Produits finis	196 387	170 599
Dépréciations matières premières et consommables	(7 218)	(6 807)
Dépréciations Produits finis	(17 531)	(17 497)
Total	213 924	188 150

e. Dettes diverses courantes

Les dettes diverses s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	31 déc. 2018
Passifs de contrat	140 962	154 574
Autres dettes	48 524	97 506
Total	189 486	252 080

Les passifs de contrat proviennent des filiales distributrices de terminaux pour des revenus différés sur des garanties vendues et pour des marchandises facturées mais non encore livrées.

Au 30 juin 2019, les autres dettes courantes sont constituées essentiellement des 33,5 millions d'euros de dividendes à payer en numéraire aux actionnaires de la société en juillet 2019.

Au 31 décembre 2018, les autres dettes courantes sont constituées à hauteur de 89,5 millions d'euros de la dette vis-à-vis des vendeurs de Paymark.

f. Fonds, créances et dettes liés à l'activité d'intermédiation

Les principes comptables relatifs aux créances, fonds et dettes liés à l'activité d'intermédiation sont présentés en note 5. Données opérationnelles des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	31 déc. 2018
Créances liées à l'activité d'intermédiation	383 517	243 340
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	751 457	461 657
Total des actifs liés à l'activité d'intermédiation	1 134 974	704 997
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	1 088 498	665 306
Financement du préfinancement marchands	42 580	37 663
Total des passifs liés à l'activité d'intermédiation	1 131 078	702 969

6. AVANTAGES AU PERSONNEL ET REMUNERATION DES DIRIGEANTS (PARTIES LIEES)

a. Transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages relatifs au Comité Exécutif du 1er janvier au 30 juin 2019 et 2018 se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Avantages à court terme ⁽¹⁾	2 122	6 073
Rémunération en actions ⁽²⁾	1 211	1 678
Total	3 333	7 751

⁽¹⁾ Comprend l'ensemble des rémunérations versées sur la période (salaires bruts y compris la part variable, primes et avantages en nature, intéressement et participation, et indemnités de fin de contrat).

⁽²⁾ Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'actions gratuites et co-investissement.

Les rémunérations présentées dans cette note concernent uniquement les membres du Comité Exécutif qui a pour mission de définir la stratégie du Groupe, de créer les conditions qui permettront sa mise en œuvre et d'atteindre les objectifs fixés. Le Comité Exécutif est présidé par le Directeur Général.

Au 30 juin 2019, le Comité Exécutif compte 8 membres, contre 15 membres au 30 juin 2018.

b. Coûts des paiements fondés sur des actions

Actions gratuites et co-investissement

Le nombre d'actions attribuées dans le cadre de plan d'actions gratuites existantes au 30 juin 2019 attribuées au cours des années précédentes se répartit comme suit :

- 43 000 actions relatives au plan décidé le 29 juillet 2015 (dont une attribution de 800 actions en octobre 2015) ;
- 14 516 actions relatives au plan décidé le 29 juillet 2016 ;
- 40 305 actions relatives aux plans décidés les 10 mai, 20 juin et 28 août 2017 ;
- 145 664 actions relatives au plan décidé le 16 mai 2018 ;
- 451 802 actions relatives au plan décidé le 11 juin 2019.

Au 30 juin 2019, 77 190 actions attribuées dans le cadre des plans de co-investissement des 20 juin et 28 août 2017 restent en circulation ainsi que 224 052 actions distribuées dans le cadre du plan de co-investissement du 16 mai 2018.

Au cours du premier semestre 2019, un plan d'actions gratuites a été mis en place. Les bénéficiaires sont des membres du Comité Exécutif et des managers du Groupe. L'attribution des actions est conditionnée à des critères de présence et de performance interne (performance financière basée sur l'EBITDA et croissance organique) et externe (performance relative du cours de bourse). Le nombre maximum d'actions à attribuer est de 996 529.

Autres paiements basés sur des actions

Le Groupe peut attribuer à certains de ses salariés des rémunérations indexées sur le cours de l'action Ingenico Group SA, ou des actions d'autres entités du Groupe, et réglées en trésorerie.

Ces droits à l'appréciation d'actions sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des sommes à verser est étalée en charges en résultat opérationnel sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des autres dettes. Cette dette est réévaluée à sa juste valeur par résultat jusqu'à son règlement.

Incidence sur les états financiers

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur des actions gratuites attribuées dans le cadre des plans d'actions gratuites et de co-investissement et après estimation des critères internes et externes de valorisation (présence et performance le cas échéant), la charge reconnue en résultat opérationnel du paiement en instruments de capitaux propres au 30 juin 2019 s'élève à 3,3 millions d'euros (contre 3,1 millions d'euros au 30 juin 2018). La charge relative aux autres paiements en trésorerie basés sur des actions s'élève quant à elle à 1,4 million d'euros (contre 2,3 millions d'euros au 30 juin 2018).

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

a. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Les principes comptables relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés en note 7. des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 en particulier pour ce qui a trait à la détermination des goodwill, la capitalisation des dépenses de recherche et développement et la détermination des durées d'amortissement par catégories d'actifs.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	31 déc. 2018
Au 1er janvier (valeur nette)	2 490 492	2 478 521
Investissements	380 316	123 263
Différences de conversion	(14 429)	(39 355)
Ajustements	(54 058)	(71 937)
Au 30 juin (valeur nette)	2 802 321	2 490 492

Investissements et ajustements de la période

Comme décrit dans la note 3 « Faits marquants », Paymark est un réseau néo-zélandais de paiement électronique. Au 31 décembre 2018, un goodwill provisoire de 111,4 millions d'euros avait été enregistré. Au 1^{er} semestre 2019, l'exercice d'allocation du prix de Paymark a été mené par le Groupe qui a reconnu un actif de technologie reflétant les capacités de connectivité que Paymark offre à ses clients et partenaires pour 17,5 millions d'euros, ainsi que les portefeuilles de relations clients pour 33,5 millions d'euros. Les techniques d'évaluation utilisées dans le cadre de cet exercice sont respectivement la méthode des redevances (*Relief from royalties*) et des surprofits (*Excess earnings method*). L'impôt différé comptabilisé s'élève à 14,3 millions d'euros. Il résulte de cet exercice d'allocation un goodwill net de 61,0 millions d'euros.

La constitution d'Ingenico Payone Holding GmbH s'analyse sous la forme de deux opérations concomitantes : 48% des actifs DACH d'Ingenico Retail sont cédés au coût historique sans perte de contrôle via les participations minoritaires ; tandis qu'une reconnaissance à la juste valeur des actifs apportés par BS Payone et détenus à 52% par le Groupe a été menée. BS Payone étant spécialisé dans les services de paiement, le Groupe a reconnu dans son bilan les actifs technologiques relatifs aux plateformes informatiques qui permettent à BS Payone d'opérer pour un montant de 10,4 millions d'euros et les portefeuilles de relations clients apportés au Groupe pour un montant de 114,8 millions d'euros. Les techniques d'évaluation utilisées dans le cadre de cet exercice sont respectivement la méthode des redevances (*Relief from royalties*) et des surprofits (*Excess earnings method*). L'impôt différé comptabilisé s'élève à 40,0 millions d'euros. Le goodwill net de l'allocation de prix ainsi reconnu s'élève à 380,3 millions d'euros tandis que l'impact net de la cession des actifs apportés sans perte de contrôle et de la valorisation à la juste valeur des actifs reçus est enregistré au sein des réserves consolidées du Groupe sous l'intitulé « variations des détenions de filiales sans perte de contrôle des éléments apportés ».

Les goodwill nets de l'allocation de prix ainsi reconnus comprennent principalement :

- la compétence des salariés ;
- la capacité à générer de nouvelles opportunités via le gain de nouveaux clients et le développement de nouvelles offres ;
- les synergies attendues de l'intégration avec le reste du Groupe ;
- la capacité à défendre les actifs existants.

b. Immobilisations corporelles

Actifs droits d'utilisation en application d'IFRS 16

Le Groupe évalue si un contrat est ou contient un contrat de location à la date d'entrée en vigueur dudit contrat. Cette évaluation requiert d'exercer un certain jugement afin de déterminer si cela dépend d'un actif identifié, si le Groupe obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de cet actif et si le Groupe a le droit d'en contrôler l'utilisation.

Le Groupe comptabilise un droit d'utilisation et une obligation locative dès la date de commencement du contrat de location, sauf pour les contrats de location de courte durée et de faible valeur qui demeurent enregistrés au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

L'obligation locative est initialement calculée sur la base de la valeur actuelle des paiements de location sur la durée de location, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé avec facilité, le Groupe utilise un taux d'emprunt marginal spécifique au pays, aux conditions et à la monnaie du contrat. Les paiements au titre de locations peuvent inclure des paiements fixes ainsi que des paiements liés à l'exercice d'options de renouvellement ou des options d'achat. L'obligation locative est ensuite calculée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est réévaluée (avec un ajustement correspondant au droit d'utilisation) si les paiements de location futurs sont modifiés en cas de nouvelles négociations.

Au départ, le droit d'utilisation comprend l'obligation locative initiale, les coûts directs initiaux et l'obligation de rénover l'actif, réduits de tous les avantages accordés par les bailleurs. Le droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée d'utilité du droit d'utilisation. Il est soumis à un test de perte de valeur en application des principes IAS 36 s'il existe un indice révélant une possible perte de valeur, tout comme pour les actifs détenus en propre.

- *Actifs dont le Groupe est propriétaire*

(en milliers d'euros)	2019					
	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Terminaux en location	Matériel informatique	Autres	Total
VALEUR BRUTE						
Au 1er janvier	29 227	63 122	37 457	113 737	28 140	271 683
Investissements	932	3 566	2 519	3 751	2 332	13 100
Cessions et mises au rebut	(331)	(178)	(1 708)	(176)	(669)	(3 062)
Variations de périmètre	2 276	9 174		30 271	389	42 110
Différences de conversion	59	92	(209)	58	118	118
Autres mouvements	1 365	(125)	2 443	(2 371)	(2 872)	(1 560)
Au 30 juin	33 528	75 651	40 502	145 270	27 438	322 389
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR						
Au 1er janvier	(15 558)	(46 150)	(20 207)	(80 068)	(19 365)	(181 348)
Amortissements	(1 518)	(4 339)	(4 933)	(8 388)	(1 266)	(20 444)
Cessions et pertes de valeur	224	106	2 317	117	5	2 769
Variations de périmètre	(1 625)	(4 158)		(23 014)	(253)	(29 050)
Différences de conversion	(37)	(54)	(1)	(12)	(69)	(173)
Autres mouvements	1 283	393	(2 862)	(123)	2 787	1 478
Au 30 juin	(17 231)	(54 202)	(25 686)	(111 488)	(18 161)	(226 768)
VALEUR NETTE						
Au 1er janvier	13 669	16 972	17 250	33 669	8 775	90 335
Au 30 juin	16 297	21 449	14 816	33 782	9 277	95 620

- *Droit d'utilisation en application d'IFRS16*

(en milliers d'euros)	2019					Total
	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Terminaux en location	Matériel informatique	Autres	
VALEUR BRUTE						
Au 1er janvier						
1ère application d'IFRS16	164 131	139		4 889	6 145	175 305
Augmentations	11 207	201		468	6 125	18 001
Diminutions					(244)	(244)
Variations de périmètre	16 509	10			1 365	17 884
Différences de conversion	(572)	2		(19)	(5)	(594)
Autres mouvements	6			(7)	186	185
Au 30 juin	191 281	352		5 331	13 572	210 537
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR						
Au 1er janvier						
1ère application d'IFRS16	(80 510)	(7)		(2 931)	(4 236)	(87 684)
Amortissements	(11 761)	(42)		(776)	(2 305)	(14 884)
Cessions et pertes de valeur	1				244	245
Variations de périmètre	(1 544)	(8)			(829)	(2 381)
Différences de conversion	268			8	1	277
Autres mouvements						
Au 30 juin	(93 546)	(57)		(3 700)	(7 125)	(104 427)
VALEUR NETTE						
Au 1er janvier						
Au 30 juin	97 736	295		1 631	6 448	106 110

8. AUTRES PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 1er janvier 2019	Différence de conversion	Variations de périmètre	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises sans objet	Autres mouve- ments	Solde au 30 juin 2019
Provisions pour garanties	16 472	131		5 895	(6 328)		5	16 175
Provisions pour litiges et réclamations	8 236	18	1 076	973	(722)		(256)	9 326
Provisions pour restructuration	2 291	(3)			(1 497)			790
Autres provisions	11 879	47	4 300	3 855	(2 725)	(648)	256	16 964
Total	38 878	193	5 376	10 723	(11 272)	(648)	5	43 255

a. Garanties

La vente des terminaux est généralement accompagnée d'une garantie de 12 mois. La provision pour garantie au passif du bilan traduit les coûts attendus par le Groupe afin de satisfaire à ses obligations de réparation des terminaux. Le calcul est statistique, basé sur des données historiques. La variation des provisions pour garanties peut donc traduire deux phénomènes différents :

- La croissance ou la baisse des ventes accompagnées de garanties dans certaines filiales ;
- Ou une révision du calcul de la provision.

b. Litiges et réclamations

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de réclamations et de procédures judiciaires et arbitrales qui sont apparues dans le cadre normal de ses activités. Ces réclamations et procédures font l'objet d'une revue régulière par la Direction Juridique du Groupe et sont couvertes par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour couvrir le risque encouru et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque. Les reprises sans objet résultent, pour l'essentiel, de la résolution de ces litiges, pour lesquels le Groupe a eu gain de cause ou pour lesquels le montant réel du préjudice s'est avéré inférieur à son montant estimé.

Litiges fiscaux et passifs fiscaux incertains

Au cours de l'exercice 2019 et des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôle fiscal et parfois de proposition de rectifications. Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées au passif pour les montants notifiés et acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressources probable et pouvant être déterminés de manière fiable.

Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ce risque au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux et estime qu'aucun contrôle en cours n'aura d'impact significatif sur sa situation financière ou sa liquidité.

Litiges fiscaux au Brésil

Ainsi, des procédures de redressement fiscal concernant une filiale au Brésil sont toujours en cours. Elles sont liées à l'ICMS, avec un montant en cause (principal, au titre des années 2004 à 2009, intérêts et pénalités) de l'ordre de 64,5 millions d'euros au 30 juin 2019. Dans un contexte de guerre fiscale entre États (*Tax War*) qui affecte Ingenico au même titre qu'un grand nombre d'entreprises brésiliennes et internationales, l'administration fiscale de l'État de Sao Paulo conteste la déduction par Ingenico Do Brasil, d'une fraction de l'ICMS mentionnée sur les factures émises par un de ses fournisseurs. En effet, ce dernier bénéficierait d'un avantage fiscal accordé par l'État du Minas Gerais dans lequel il est implanté, qui ne serait pas conforme à la législation fédérale. Tous les redressements notifiés en matière d'ICMS sont encore en cours de contestations devant les cours administratives brésiliennes. Au 30 juin 2019, aucune décision définitive des cours administratives brésiliennes n'a été notifiée à Ingenico et aucune demande de mise en recouvrement n'a été reçue. Par ailleurs, la filiale, appuyée par ses conseils spécialisés, estime avoir de sérieux arguments pour contester ceux de l'administration. Au regard de l'analyse de ces risques et en application des critères de la norme IAS 37, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 30 juin 2019.

c. Autres provisions

Les autres provisions correspondent à des provisions pour charges liées à l'activité (engagement de rachat de stocks des fournisseurs, risques qualité clients, indemnités commerciales clients...).

9. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

a. Coût financier net

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Charges d'intérêts sur les emprunts au coût amorti et les emprunts obligataires	(20 142)	(17 525)
Charges d'intérêts sur les contrats de location		(3)
Coût de l'endettement financier	(20 142)	(17 528)
Produits d'intérêts des prêts financiers	81	77
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 454	1 475
Produits d'intérêts des contrats de location	2 096	2 048
Coût de l'endettement financier net	(15 511)	(13 928)
Gains de change	13 310	44 874
Pertes de change	(15 254)	(47 830)
Résultat de change	(1 944)	(2 956)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(476)	(230)
Autres produits financiers	975	321
Autres charges financières	(4 487)	(2 647)
Autres produits et charges financiers	(3 988)	(2 556)
Coût financier net	(21 443)	(19 440)
Total des produits financiers	18 916	48 795
Total des charges financières	(40 359)	(68 235)

L'analyse du coût financier à fin juin 2019 est la suivante :

Les charges d'intérêts sur emprunts sont liées aux emprunts décrits dans le paragraphe b.

- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire convertible (OCEANE) est de 5,6 millions d'euros ;
- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire émis en 2014 et au swap qui lui est adossé est de 4,1 millions d'euros ;
- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire émis en 2017 est de 4,8 millions d'euros ;
- La charge d'intérêt relative aux emprunts bancaires est de 3,2 millions d'euros (incluant l'amortissement des frais du crédit syndiqué et la commission d'engagement).

Les billets de trésorerie, du fait des taux négatifs, ne génèrent pas de charges d'intérêt mais des produits de 0,3 million d'euros.

Le résultat de change représentant une perte nette de 1,9 million d'euros à fin juin 2019 (versus 3,0 millions d'euros, fin juin 2018) résulte de pertes et gains de change générés lors de la revalorisation de prêts et emprunts à caractère financier, auxquels s'ajoutent les revalorisations des dérivés de couverture associés. Il comprend également la part inefficace des couvertures à caractère opérationnel.

Les autres produits et charges financiers comprennent des charges financières liées à l'affacturage, les intérêts sur dettes locatives, les charges relatives à la composante financière des garanties étendues, ainsi que des charges relatives aux engagements de retraite.

b. Dettes financières nettes

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	31 déc. 2018	30 juin 2018
Emprunts obligataires	1 051 218	1 051 042	1 051 229
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	464 492	458 896	453 431
Autres dettes financières	106 201	106 338	107 181
Dettes bancaires	248 069	248 051	247 727
Dettes liées aux contrats de location-financement	77	77	77
Dettes financières à plus d'un an	1 870 057	1 864 404	1 859 645
Billets de trésorerie	531 500	405 000	431 000
Comptes créditeurs de banque	145 672	12 134	6 017
Autres dettes financières	3 770	1 317	1 542
Dettes bancaires ou assimilées			1
Intérêts courus non échus	9 037	9 637	9 325
Dettes liées aux contrats de location-financement	147	147	147
Dettes financières à moins d'un an	690 126	428 235	448 032
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	2 560 183	2 292 639	2 307 677
Trésorerie	953 529	671 805	510 852
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	140 187	102 996	95 265
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 093 716	774 801	606 117
Endettement financier net	1 466 467	1 517 838	1 701 560

Les dettes financières excluent la ligne de financement du préfinancement marchands, utilisée au 30 juin 2019 à hauteur de 42,6 millions d'euros, ainsi que les obligations locatives courantes et non courantes nées de l'application d'IFRS 16 à hauteur de respectivement 26,6 millions d'euros et 89,6 millions d'euros au 30 juin 2019.

Au 30 juin 2019, les dettes bancaires et obligataires à court et à long terme s'élèvent à 2 560,2 millions d'euros (versus 2 292,6 millions d'euros fin 2018), dont principalement :

- 595,2 millions d'euros correspondent à l'emprunt obligataire émis en septembre 2017 ;
- 456,0 millions d'euros correspondent à un emprunt obligataire émis en mai 2014 ;
- 464,5 millions d'euros correspondent à un emprunt obligataire convertible (OCEANE) émis le 26 juin 2015 ;
- 104,9 millions d'euros correspondent à des placements privés contractés en mai 2018 et décembre 2017 ;
- 531,5 millions d'euros correspondent à des billets de trésorerie. Depuis mai 2018, le plafond du programme de billets de trésorerie du Groupe s'élève à 750 millions d'euros ;
- 248,1 millions d'euros correspondent à un emprunt bancaire mobilisé en mars 2018.

Emprunts obligataires

Le 13 septembre 2017, le Groupe a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire à échéance le 13 septembre 2024. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 600 millions d'euros et est représenté par 6 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros. Les obligations portent un coupon annuel de 1,625 %. La dette est comptabilisée au coût amorti, les frais d'émissions sont amortis dans le compte de résultat sur la durée de vie de l'emprunt.

Le 20 mai 2014, le Groupe a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire à échéance le 20 mai 2021. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 450 millions d'euros et est représenté par 4500 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros. Les obligations portent un coupon annuel de 2,5%. La dette est comptabilisée au coût amorti, les frais d'émissions sont amortis dans le compte de résultat sur la durée de vie de l'emprunt.

Emprunt obligataire convertible

Le 26 juin 2015, le Groupe a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions Ingenico nouvelles ou existantes (OCEANES) ayant pour date d'échéance le 26 juin 2022 (ISIN : FR0012817542). Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 500 millions d'euros et il est représenté par 2 904 443 obligations d'une valeur nominale de 172,15 euros.

L'OCEANE est qualifiée d'instrument financier composé et, à ce titre, entre dans le champ d'application d'IAS 32 qui impose de comptabiliser séparément dans le bilan la composante capitaux propres (l'option d'achat que le porteur détient en vue de convertir son obligation en action) de la composante passif financier (l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie).

La juste valeur de la dette ainsi que la part affectée en capitaux propres, sont calculées à la date de l'émission de l'OCEANE, soit le 26 juin 2015.

La juste valeur de la dette au bilan, incluse dans les dettes à long terme, est calculée par référence au taux moyen du marché pour une obligation non convertible. La différence entre la valeur faciale de l'emprunt obligataire et sa juste valeur est affectée en capitaux propres dans les autres réserves, net d'impôts différés.

L'OCEANE est émise à un taux d'intérêt nominal de 0%. Le taux moyen du marché pour une obligation de maturité équivalente au moment de l'émission aurait été de 2,31%. La juste valeur de la composante dette équivaut à 422,7 millions d'euros à l'origine et à 73,3 millions d'euros pour la composante optionnelle, après prise en compte du call émetteur et de l'imputation des frais d'émission (4,1 millions d'euros répartis au prorata entre dette et capitaux propres).

Le taux d'intérêt effectif, après imputation des frais d'émission d'emprunts et reclassement de la composante capitaux propres de l'emprunt, se situe à 2,41%.

Le Groupe a couvert partiellement son obligation de livraison d'actions propres et donc la dilution potentielle au titre de la conversion des OCEANE en procédant en novembre 2016 à l'achat de 1 500 000 options d'achat.

Au 30 juin 2019, le ratio de conversion est de 1,009 actions pour une obligation.

Dettes bancaires

Le 6 juillet 2018, le Groupe a renégocié sa ligne de crédit syndiqué d'un montant de 750 millions d'euros exerçant ses deux options d'extension d'un an pour porter la maturité au 29 juillet 2023. Cette ligne n'est soumise à aucun covenant. Des cas de remboursement anticipé sont prévus à l'initiative d'Ingenico ou des prêteurs dans les cas usuels. Le taux d'intérêt de l'emprunt est variable et se base sur l'Euribor (1 à 6 mois) plus marge. A fin juin 2019, comme à fin décembre 2018, le crédit syndiqué n'est pas utilisé.

En septembre 2017, le Groupe a contracté un emprunt bancaire d'un nominal de 250 millions d'euros, qui a été mobilisé le 14 mars 2018, pour une maturité de trois ans. La rémunération de l'emprunt est variable et basée sur l'Euribor 6 mois plus marge. Cet emprunt n'est soumis à aucun covenant.

Autres dettes financières

En décembre 2017, le Groupe a souscrit à un placement privé d'un montant de 50 millions d'euros, à maturité trois ans, à taux fixe de 0,647 %.

En mai 2018, le Groupe a souscrit à deux placements privés d'un montant de 25 et 30 millions d'euros à maturité 7 ans, à taux fixe de 1,677%.

Comptes créditeurs de banque

Les concours bancaires s'élèvent à 145,7 millions d'euros dont 93,1 millions d'euros attribuables à Ingenico Group S.A.

c. Instruments financiers dérivés

Juste valeur des instruments dérivés à la clôture

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Instruments dérivés de taux		
Actif courant	6 367	6 639
Passif courant		
Instruments dérivés de change		
Actif courant	1 822	8 929
Passif courant	(2 800)	(1 656)
Total	5 389	13 912

Au 30 juin 2019, les instruments financiers portant sur les opérations de change comprennent des contrats à terme, des forwards, des swaps et des options.

Les variations de valeur des instruments de couverture inefficaces ou celles des parties inefficaces d'instruments de couverture efficaces, sont enregistrées directement en résultat financier. Elles sont principalement liées aux différentiels de taux d'intérêts entre la devise des éléments couverts et l'euro dans le cas des couvertures de change.

En 2014, le Groupe a mis en place un swap de taux, à hauteur de 50% du nominal de l'emprunt obligataire émis en 2014, soit 225 millions d'euros, d'une durée de vie de 7 ans. Ce swap transforme une partie de l'exposition à taux fixe du Groupe en taux variable. Cette couverture est comptabilisée en fair value hedge, les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées par résultat, tout comme les variations de juste valeur de son sous-jacent.

d. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable

Les classes d'actifs et de passifs valorisées à la juste valeur après leur première comptabilisation sont les suivantes :

- Actifs / passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat,
- Actifs / passifs évalués à la juste valeur par OCI non recyclables,
- Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

Classes d'actifs et de passifs (en milliers d'euros)	30 juin 2019					
	Actifs/Passifs évalués à la JV par compte de résultat	Actifs et passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par OCI non recyclables	Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		6 251	63 417		69 668	69 668
Autres actifs non courants		43 366			43 366	43 366
Créances d'exploitation et autres créances courantes		655 401			655 401	655 401
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 093 716				1 093 716	1 093 716
Créances liées à l'activité d'intermédiation		383 517			383 517	383 517
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	751 457				751 457	751 457
Instruments financiers dérivés	7 759			431	8 190	8 190
Total actif	1 852 932	1 088 535	63 417	431	3 005 315	3 005 315
Emprunt obligataire convertible "OCEANE" (1)		464 492			464 492	488 565
Emprunts obligataires		1 051 218			1 051 218	1 062 933
Emprunts à long terme		354 347			354 347	354 347
Autres dettes non courantes	635	140 602	46 052		187 290	187 290
Emprunts à court terme		690 126			690 126	690 126
Financement du préfinancement marchands		42 580			42 580	42 580
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes		758 909			758 909	758 909
Dettes liées à l'activité d'intermédiation		1 088 498			1 088 498	1 088 498
Instruments financiers dérivés	2 275			526	2 801	2 801
Total passif	2 910	4 590 773	46 052	526	4 640 261	4 655 973

Classes d'actifs et de passifs (en milliers d'euros)	Actifs/Passifs évalués à la JV par compte de résultat	Actifs et passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par OCI non recyclables	Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		4 270	18 386		22 656	22 656
Autres actifs non courants		25 174			25 174	25 174
Créances d'exploitation et autres créances courantes		613 121			613 121	613 121
Trésorerie et équivalents de trésorerie	774 801				774 801	774 801
Créances liées à l'activité d'intermédiation		243 340			243 340	243 340
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	461 657				461 657	461 657
Instruments financiers dérivés	14 752			812	15 564	15 564
Total actif	1 250 210	885 905	18 386	812	2 156 314	2 156 314
Emprunt obligataire convertible "OCEANE" (1)		458 896			458 896	469 648
Emprunts obligataires		1 051 042			1 051 042	1 009 782
Emprunts à long terme		354 466			354 466	354 466
Autres dettes non courantes	7 003	36 338			43 341	43 341
Emprunts à court terme		428 235			428 235	428 235
Financement du préfinancement marchands		37 663			37 663	37 663
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	1 250	622 064	89 118		712 432	712 432
Dettes liées à l'activité d'intermédiation		665 306			665 306	665 306
Instruments financiers dérivés	1 872			84	1 956	1 956
Total passif	10 125	3 654 010	89 118	84	3 753 337	3 722 829

(1) La juste valeur de l'emprunt obligataire OCEANE tient compte de la composante dette et de la composante capitaux propres.

La juste valeur des emprunts obligataires et obligataire convertible correspond à leur valeur de marché (cotation aux 31 décembre 2018 et 30 juin 2019).

Hiérarchie de juste valeur

Les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans chaque niveau de juste valeur sont des critères objectifs basés sur la définition des niveaux de juste valeur selon la norme IFRS 13 :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques,
- Niveau 2 : des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix),
- Niveau 3 : des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Ces actifs et passifs financiers correspondent aux trois niveaux de juste valeur présentés dans les tableaux suivants pour les années 2019 et 2018.

Par ailleurs, nous n'avons pas effectué de transfert entre les différents niveaux, entre 2018 et 2019.

(en milliers d'euros)	30 juin 2019			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers	63 417			63 417
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	8 190		8 190	
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	751 457	751 457		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 093 716	1 093 716		
Total actif	1 916 780	1 845 173	8 190	63 417
Autres dettes non courantes	46 687			46 687
Autres dettes courantes				
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	2 801		2 801	
Total passif	49 488		2 801	46 687

(en milliers d'euros)	31 déc. 2018			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers	18 386			18 386
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	15 565		15 565	
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	461 657	461 657		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	774 801	774 801		
Total actif	1 270 409	1 236 458	15 565	18 386
Autres dettes non courantes	7 003			7 003
Autres dettes courantes	90 368			90 368
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	1 956		1 956	
Total passif	99 327		1 956	97 371

⁽¹⁾ Les instruments financiers dérivés correspondent à des actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou à des instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2018, les autres dettes courantes en niveau 3 comprenaient une dette vis-à-vis des vendeurs de Paymark soldée en janvier 2019.

10. IMPÔTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	31 déc. 2018	30 juin 2018
Résultat avant impôt (hors sociétés mises en équivalence)	102 837	240 512	74 784
Impôt sur les bénéfices	(20 978)	(51 792)	(20 117)
Taux d'impôt effectif	20,4%	21,5%	26,9%

Au 30 juin 2019, la charge d'impôt est estimée en fonction des faits connus et anticipés à la date d'arrêté, selon la méthode du taux projeté. Cette méthode permet une meilleure estimation de la charge d'impôt de la période, par application du taux d'impôt prévisionnel annuel aux résultats semestriels.

Le rapport entre la charge d'impôt du premier semestre 2019 et le résultat avant impôt, soit le taux effectif d'impôt, est de 20,4%. Il était de 21,5% au 31 décembre 2018 et de 26,9% au 30 juin 2018. La diminution du taux d'impôt par rapport au 30 juin 2018 s'explique notamment par la diminution du taux d'impôt aux Pays-Bas.

Le taux d'impôt projeté au 30 juin 2019 bénéficie de l'effet globalement positif résultant de taux d'imposition locaux inférieurs au taux d'impôt de la maison mère. En revanche, le classement de la CVAE en impôts courants et les retenues à la source sur les dividendes versés par des filiales du Groupe contribuent à dégrader le taux d'impôt effectif.

11. CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE MERE

Nombre d'actions en circulation

	30 juin 2019	31 déc. 2018
Emises au 1er Janvier	63 144 527	62 363 114
Emises dans le cadre des distributions de dividendes ⁽¹⁾		781 413
Emises dans le cadre des options exercées et actions acquises		
Emises dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés		
Emises en fin d'exercice	63 144 527	63 144 527
Actions propres en fin d'exercice	1 360 354	1 360 354
En circulation en fin d'exercice	61 784 173	61 784 173

⁽¹⁾ Voir V. Etat de variation des capitaux propres consolidés

Au 30 juin 2019, le capital social d'Ingenico Group SA est composé de 63 144 527 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Actions propres

<i>(en euros)</i>	1er janvier 2019	Acquisitions	Cessions	30 juin 2019
Nombres de titres	1 360 354	260 932	(260 932)	1 360 354
Valeur	65,25	63,62	63,83	65,25
Total	88 763 099	16 600 494	(16 655 290)	88 763 099

Le portefeuille des actions achetées en nom propre était de 1 360 354 actions au 31 décembre 2018.

Le portefeuille des actions afférent au contrat de liquidité ne contenait pas d'action au 30 juin 2019. Le Groupe a effectué 260 932 acquisitions d'actions durant le premier semestre 2019, et 260 932 cessions.

Ainsi, le portefeuille des actions achetées en nom propre est de 1 360 354 actions au 30 juin 2019.

12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2018, 146,2 millions d'euros d'engagements futurs liés aux loyers minimaux pour les contrats non résiliables de location, et aux autres engagements liés à des contrats de services étaient indiqués au sein des engagements hors bilan. En application d'IFRS 16 et comme indiqué en note 2, l'essentiel de ces engagements sont désormais comptabilisés au bilan du groupe en tant qu'obligations locatives.

Les autres engagements hors bilan sont de mêmes natures que ceux décrits au 31 décembre 2018.

13. PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES DU GROUPE

SOCIETE	Pays	% intérêt	Mode d'intégration
INGENICO GROUP SA	France	Société mère	
Principales sociétés consolidées			
Ingenico Payone Holding GmbH	Allemagne	52%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions GmbH	Allemagne	52%	IG
Ingenico GmbH	Allemagne	100%	IG
Ingenico Healthcare GmbH	Allemagne	100%	IG
Ingenico Marketing Solutions GmbH	Allemagne	52%	IG
Ingenico Payone GmbH	Allemagne	52%	IG
Ingenico International (Pacific) Pty Ltd	Australie	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions SPRL	Belgique	100%	IG
Ingenico Financial Solutions SA	Belgique	100%	IG
Paymark Limited	Nouvelle Zélande	100%	IG
Ingenico do Brasil Ltda.	Brésil	100%	IG
Ingenico Canada Ltd.	Canada	100%	IG
Fujian Landi Commercial Equipment Co., Ltd.	Chine	97%	IG
Ingenico Electronic Equipments (Beijing) Co., Ltd.	Chine	97%	IG
Ingenico Inc.	Etats-Unis	100%	IG
Ingenico Business Support SAS	France	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions SAS	France	100%	IG
Ingenico France SAS	France	100%	IG
Ingenico Prepaid Services France SAS	France	100%	IG
Ingenico Terminals SAS	France	100%	IG
Ingenico (UK) Ltd.	Grande Bretagne	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions Ltd.	Grande Bretagne	100%	IG
PT. Ingenico International Indonesia	Indonésie	100%	IG
Ingenico Italia SpA	Italie	100%	IG
GCS Holding BV	Pays-Bas	100%	IG
Global Collect BV	Pays-Bas	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions BV	Pays-Bas	100%	IG
Ingenico Solutions Philippines Inc.	Philippines	100%	IG
Ingenico Polska Sp. z.o.o	Pologne	100%	IG

14. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le 19 juillet 2019, le Groupe a procédé au remboursement anticipé total de l'emprunt bancaire contracté en septembre 2017.

2/ Rapport semestriel d'activité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes IFRS. Afin de fournir des informations comparables pertinentes d'un exercice sur l'autre, les éléments financiers sont présentés en retraitant la charge d'amortissement liée à l'acquisition de nouvelles entités. En vertu de la norme IFRS3R, le prix d'acquisition de nouvelles entités est affecté aux actifs identifiables intégrés dans le périmètre puis amorti sur des durées définies. Les principaux éléments financiers 2019 sont commentés sur une base ajustée, c'est-à-dire avant impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition ("PPA") – voir ci-dessous.

Les éléments de marge brute ajustée et de charges opérationnelles ajustées sont commentés avant amortissements, dépréciations et provisions, coûts des rémunérations fondées sur actions ainsi que les écritures d'allocation du prix d'acquisition (« PPA ») – voir ci-dessous.

L'EBITDA (Excédent Brut d'Exploitation) est une notion extracomptable représentant le résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et provisions, et coût des rémunérations fondées sur des actions.

L'EBITDA intègre les impacts de la norme IFRS 16. La réconciliation du résultat d'exploitation ajusté à l'EBITDA est disponible ci-dessous.

Le résultat d'exploitation indiqué (EBIT) correspond au résultat opérationnel courant ajusté de la charge d'amortissement des prix d'acquisitions affectés aux actifs dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Le free cash-flow représente l'EBITDA diminué : des éléments cash, des autres produits et charges opérationnels, de la variation de besoin en fonds de roulement, des investissements nets des produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles, des charges financières payées nettes des produits financiers encaissés, de l'impôt payé et le remboursement des passifs liés aux contrats de location résultant de l'IFRS 16.

La dette nette commentée exclut la ligne de financement du préfinancement marchands ainsi que les passifs liés aux contrats de location résultant de l'IFRS 16.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	S1'19	Impact IFRS 16	S1'19 excl. IFRS 16	S1'18 PF*	S1'18	S1'19 excl. IFRS16 vs. S1'18 PF*
Chiffre d'affaires	1 611	-	1 611	1 413	1 229	+14%
Marge brute ajustée	572	3	570	547	489	+4%
En% du chiffre d'affaires	35,5%	-	35,4%	38,7%	39,7%	(3,3) pts
Charges opérationnelles ajustées	(318)	14	(332)	(335)	(295)	-1%
En% du chiffre d'affaires	-19,8%	-	-20,6%	-23,7%	-24,0%	+3,1 pts
EBITDA	254	17	237	212	193	+12%
En% du chiffre d'affaires	15,8%	-	14,7%	15,0%	15,7%	-0,3 pts
Résultat d'exploitation courant ajusté (EBIT)	188	2	186	170	159	+9%
En% du chiffre d'affaires	11,7%	-	11,5%	12,1%	12,9%	(0,6) pts
Résultat opérationnel	124	2	122	107	94	+14%
Résultat net	82	0	82	64	55	+28%
Résultat net, part du groupe	80	0	80	61	54	+32%
(en millions d'euros)	S1'19	Impact IFRS 16	S1'19 excl. IFRS 16	S1'18 PF*	S1'18	S1'19 vs. S1'18
Free cash-flow	120	-	120	-	23	+422%
% Conversion FCF/EBITDA	47,4%	-	50,6%	-	11,7%	+35,7 pts
Dette nette	1 466	-	1 466	-	1 702	-14%
Ratio de dette nette/EBITDA ¹	2,7x	-	2,8x	-	3,6x	(0,9)x
Capitaux propres, part du groupe	2 085	-	2 085	-	1 686	+24%

* Les chiffres S1 2018 PF incluent les acquisitions réalisées au cours de l'année 2018 à 100% notamment les opérations BS Payone et Paymark finalisées début janvier 2019.

¹ Sur les douze derniers mois

2.1 Eléments financiers

	S1 2019			T2 2019		
	M€	% variation		M€	% variation	
		Comparable ¹	Publié		Comparable ¹	Publié
Retail	906	11%	44%	471	10%	43%
SMBs	164	13%	12%	85	10%	10%
Global Online	274	11%	14%	141	12%	14%
Entreprise	195	20%	36%	104	20%	36%
Payone	272	4%	172%	142	3%	174%
B&A	705	16%	18%	387	20%	21%
EMEA	240	-3%	-1%	130	0%	1%
Amérique Latine	143	104%	99%	78	108%	106%
Amérique du Nord	73	-9%	-4%	42	-13%	-8%
Asie-Pacifique	248	18%	19%	136	27%	27%
TOTAL	1 611	13%	31%	858	14%	32%

Performance du premier semestre

Au premier semestre 2019, le chiffre d'affaires ressort à 1 611 millions d'euros, en croissance de 13% à données comparables. En données publiées, le chiffre d'affaires est ressorti en croissance de 31% par rapport au premier semestre 2018 et intègre un effet de change positif de 12 millions d'euros.

Au cours de ce semestre, la business unit Retail a réalisé un chiffre d'affaires de 906 millions d'euros, affichant une croissance de 11% à données comparables. A données publiées, l'activité a progressé de 44% et intègre un effet de change positif de 4 millions d'euros.

La business unit B&A a généré au premier semestre 2019 un chiffre d'affaires de 705 millions d'euros, en croissance de 16% à données comparables. A données publiées, l'activité a progressé de 18% et intègre un effet de change positif de 8 millions d'euros.

Note : toutes les analyses relatives au compte de résultat présentées ci-dessous sont réalisées sur la base des chiffres S1'18 proforma (incluant BS Payone et Paymark à partir du 1^{er} janvier 2018).

Marge brute ajustée

Au cours du premier semestre 2019, la marge brute ajustée a atteint 572 millions d'euros, (570 millions d'euros hors IFRS 16) représentant 35,5% du chiffre d'affaires (35,4% du chiffre d'affaires hors IFRS 16) par rapport aux 547 millions d'euros du premier semestre 2018, soit 38,7% du chiffre d'affaires. La marge brute ajustée de Retail a été stable malgré les investissements réalisés dans le cadre de ses initiatives de croissance, et celle de B&A a été impactée par un mix géographique défavorable, principalement lié à la croissance de 104% de l'Amérique Latine, et une pression sur les prix dans certains pays matures, comme attendu.

Charges opérationnelles

En données publiées, les charges opérationnelles s'établissent à 400 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 349 millions d'euros au premier semestre 2018.

(en millions d'euros)	S1'18 publié	S1'19 publié	Retraitement de la charge d'amortissem ent des actifs liés au PPA	S1'19 Non IFRS	Impact des DAP	S1'19 ajusté
Charges commerciales et marketing	131	149	(34)	116	(3)	113
Frais de Recherche et Développement	87	98	-	98	(25)	73
Frais administratifs	132	152	-	152	(20)	132
Total charges opérationnelles	349	400	(34)	366	(48)	318
En % du chiffre d'affaires	28.4%	24.8%		22.7%		19.7%

Retraitées de la charge d'amortissement des allocations des prix d'acquisition de 34 millions d'euros et des éléments n'affectant pas la trésorerie (dépréciations, amortissements, provisions et autres éléments non récurrents), les charges opérationnelles ajustées se sont élevées à 318 millions d'euros. Retraitées des 14 millions d'euros d'effets positifs relatifs à IFRS 16, les charges opérationnelles ajustées ressortaient à 332 millions d'euros, stables par rapport au S1'18 alors que le chiffre d'affaires était en augmentation de ~200 millions d'euros. En relatif au chiffre d'affaires, ces charges opérationnelles ajustées ont baissé de 23,7% à 20,6%, soit un recul de 310 points de base retraité des effets positifs liés à IFRS 16. Ces résultats ont été atteints suite à un contrôle strict des coûts initié tout d'abord par Retail au S2'18, mis en place et déployé par la suite au sein de B&A et au niveau du Groupe sur les fonctions supports au travers de l'implémentation du plan Fit for Growth.

Marge d'EBITDA

L'EBITDA a atteint 254 millions d'euros, incluant un effet positif lié à IFRS 16 de 17 millions d'euros. Retraité de cet effet, l'EBITDA aurait été de 237 millions d'euros contre 212 millions d'euros à périmètre équivalent au premier semestre 2018 (193 millions d'euros publiés), soit une amélioration de 25 millions d'euros, dont 8 millions d'euros réalisés via les initiatives du plan Fit for Growth. Ajustée des 5 millions d'euros d'investissement de Retail dans les initiatives de croissance, comme indiqué le 12 février dernier, cette amélioration ressort à 30 millions d'euros, soit une croissance de 14% par rapport à l'année dernière, parfaitement en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires.

Retail a généré un EBITDA de 122 millions d'euros. Retraité de l'effet positif de 10 millions d'euros relatif à IFRS 16, l'EBITDA ressort à 112 millions d'euros (12,4% du chiffre d'affaires), à comparer avec les 96 millions d'euros (11,8% du chiffre d'affaires) du premier semestre 2018, soit une amélioration de 60 points de base. Ajusté des 5 millions d'euros d'investissements liés aux initiatives de croissance, l'EBITDA aurait atteint 117 millions d'euros, soit 12,9% du chiffre d'affaires, en progression de 110 points de base. Cette performance est parfaitement en ligne avec l'objectif annuel d'atteindre un EBITDA Retail supérieur à 285 millions d'euros.

L'EBITDA de B&A est ressorti à 132 millions d'euros. Retraité des 7 millions d'euros d'effets positifs relatifs à IFRS 16, l'EBITDA atteint 125 millions d'euros (17,7% du chiffre d'affaires) à comparer avec les 116 millions d'euros (19,4% du chiffre d'affaires) du premier semestre 2018, en retrait de 170 points de base. Cette progression de 9 millions d'euros de l'EBITDA est le résultat de la surperformance du chiffre d'affaires en Amérique Latine et en Asie. En cohérence avec ce qui avait été communiqué précédemment dans le cadre du plan B&A Revival, l'impact positif du plan Fit for Growth sur l'EBITDA du premier semestre 2019 (8 millions d'euros) a compensé la pression sur la marge brute provenant de l'évolution du mix géographique et de la pression sur les prix de certains pays matures. En conséquence, nous relevons notre objectif d'EBITDA de B&A pour l'année de ~295 millions d'euros à ~305 millions d'euros.

Marge d'EBIT

La marge d'EBIT atteint 188 millions d'euros contre 170 millions d'euros au S1 2018 (159 millions d'euros publiés).

Après la prise en compte des charges relatives à l'allocation de prix d'acquisition, le résultat opérationnel courant s'établit à 138 millions d'euros contre 112 millions d'euros au S1 2018. Le résultat opérationnel courant inclut des charges d'amortissement relatives à l'allocation de prix d'acquisition à 50 millions d'euros.

Impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition ("PPA")

(en millions d'euros)	S1 2019 ajusté	Autre DAP	S1 2019 hors PPA	Impact PPA	S1 2019 incl. PPA
Marge brute	572	(18)	554	(17)	537
Charges opérationnelles	(318)	(48)	(366)	(34)	(400)
EBITDA/Résultat opérationnel courant	254	(66)	188	(50)	138

Résultat opérationnel

Les autres produits et charges opérationnels (*OIE*) s'élèvent à -13 millions d'euros contre -16 millions d'euros au premier semestre 2018 (-18 millions d'euros publiés), et comptabilisent un profit exceptionnel *non-cash* de 5 millions d'euros. Sur une base comparable, les *OIE* du premier semestre 2019 auraient représenté -18 millions d'euros.

(en millions d'euros)	S1'19 publié	S1'18 publié
Résultat opérationnel courant	138	112
Autres produits et charges opérationnels	(13)	(18)
Résultat opérationnel	124	94
En % du chiffre d'affaires	7,7%	7,7%

Après avoir pris en compte ces autres produits et charges opérationnels ainsi que les charges d'amortissement relatives à l'allocation de prix d'acquisition mentionnées ci-dessus, le résultat opérationnel s'élève à 124 millions d'euros par rapport à 107 millions d'euros au premier semestre 2018 (94 millions d'euros publiés).

Réconciliation du résultat opérationnel courant à l'EBITDA

(en millions d'euros)	S1'19 publié	S1'18 publié
Résultat opérationnel courant	138	112
Amortissements des actifs liés au PPA	50	47
EBIT	188	159
Autres amortissements et provisions	61	34
Coûts des rémunérations fondées sur des actions	5	1
EBITDA	254	193

Résultat financier

(en millions d'euros)	S1'19 publié	S1'18 publié
Coût de l'endettement financier	(20)	(18)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5	4
Coût de l'endettement financier net	(16)	(14)
Gains et pertes de change	(2)	(3)
Autres produits et charges	(4)	(3)
Résultat financier	(21)	(19)

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	S1'19 publié	S1'18 publié
Résultat opérationnel	124	94
Résultat financier	(21)	(19)
Résultat avant impôts	103	75
Impôts sur les bénéfices	(21)	(20)
Résultat Net	82	55
Résultat Net, part du Groupe	80	54

Le résultat financier ressort à -21 millions d'euros, contre -20 millions d'euros au premier semestre 2018 (-19 millions d'euros publiés).

La charge d'impôts s'élève à 21 millions d'euros, contre 23 millions d'euros au S1 2018 (20 millions d'euros publiés). Cette dernière a bénéficié d'un recul global des taux d'imposition et d'un mix géographique plus favorable d'un point de vue fiscal. Ces changements ont entraîné une baisse du taux d'imposition effectif du Groupe à 20,4%, contre 26,9% au premier semestre 2018.

Le résultat net part du groupe est ressorti à 80 millions d'euros en croissance de 32% par rapport aux 61 millions d'euros du premier semestre 2018 (+48% vs. 54 millions d'euros publiés).

Free cash-flow

Le free cash-flow ressort en croissance très significative au premier semestre 2019 à 120 millions d'euros contre 23 millions d'euros au premier semestre 2018. Les principaux éléments de l'amélioration de ce free cash-flow étaient :

- La contribution de l'augmentation d'EBITDA de 44 millions d'euros à données publiées, nette de l'impact *non-cash* IFRS 16 précédemment mentionné ;
- Une forte amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement de 40 millions d'euros, conséquence de la refonte complète du processus de contrôle des dépenses et d'une meilleure efficacité quant à la collecte des fonds ;
- L'augmentation des investissements de 7 millions d'euros, atteignant 60 millions d'euros au premier semestre 2019 (18 millions d'euros au sein de B&A et 42 millions d'euros au sein de Retail), contre 53 millions d'euros au premier semestre 2018. L'intensité capitalistique est en ligne avec la politique d'investissement du Groupe à moyen terme à savoir : ~30 millions d'euros d'investissements par an pour B&A et, pour Retail, ~4% à 5% de son chiffre d'affaires ;
- Croissance des *OIE* de 2 millions d'euros atteignant donc 18 millions d'euros comme mentionné précédemment ;
- Stabilisation des intérêts payés à 10 millions d'euros ;
- Diminution de 23 millions d'euros des impôts cash payés, passant de 48 millions d'euros au premier semestre 2018 à 25 millions d'euros au cours du premier semestre 2019, suite à un remboursement exceptionnel de 25 millions d'euros des autorités fiscales françaises.

En conséquence, déduit de ce remboursement exceptionnel, le free cash-flow serait ressorti à 95 millions d'euros, conduisant à un taux de conversion de l'EBITDA en free cash-flow durable pour un premier semestre à environ 37%.

Dette nette du Groupe

La dette nette du Groupe a diminué à 1 466 millions d'euros par rapport à 1 518 millions d'euros en début d'année. Les principaux moteurs de cette évolution sont le free cash-flow de 120 millions d'euros et le versement net de 73 millions d'euros principalement lié à l'acquisition de Paymark. Le ratio d'endettement sur l'EBITDA³ est de 2,7x contre 3,1x à fin 2018 et 3,6x à fin juin 2018.

En juillet 2019 :

- Le Groupe a réalisé le versement de la partie cash du dividende 2018 (34 millions d'euros) aux 49,4% de ses actionnaires ayant opté pour une distribution en espèces. 50,6% du dividende total a donc été versé en actions (534 871 actions) ;
- Le Groupe a décidé d'optimiser dès à présent son coût de financement via le remboursement anticipé de 250 millions d'euros d'un emprunt bancaire à maturité 2020 suite à l'amélioration de la saisonnalité de sa génération de trésorerie qui découle d'un contrôle des dépenses renforcé mis en place au premier semestre 2019.

2.2 Eléments significatifs intervenus depuis le 30 juin 2019

Les évènements significatifs intervenus depuis le 30 juin 2019 sont décrits dans la note 14 « évènements post clôture » de l'annexe aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2019.

2.3 Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2019

Les risques et incertitudes pour le second semestre 2019 sont de même nature que ceux décrits dans Chapitre 1.2 du document de référence 2018.

2.4 Principales transactions entre parties liées

Le premier semestre n'a pas vu apparaître de transactions significatives susceptibles d'être considérées comme des conventions nouvelles. Cf. Note 6a. « Transactions avec les parties liées » de l'annexe aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2019.

2.5 Objectifs 2019

Ensemble des objectifs 2019 revus à la hausse :

- Chiffre d'affaires : le Groupe revoit à la hausse ses attentes et anticipe une croissance organique de son chiffre d'affaires supérieur à 9% (contre ~6% prévu initialement). B&A est attendu en croissance organique supérieure à 7% (contre ~2% auparavant) et Retail en croissance à deux chiffres.
- EBITDA (après impact de la norme IFRS 16) : le Groupe vise un EBITDA supérieur à 590 millions d'euros (contre >580 millions d'euros précédemment). Cet objectif intègre 20 millions d'euros d'impact positif sur l'EBITDA relatifs au plan Fit for Growth. Le Groupe anticipe plus de 285 millions d'euros d'EBITDA pour Retail (inchangé) et ~305 millions d'euros d'EBITDA pour B&A (contre ~295 millions d'euros auparavant).
- Free cash-flow : le Groupe a vise désormais une conversion de son EBITDA en free cash-flow de ~50% (contre ~47% précédemment) pour atteindre un free cash-flow de ~300 millions d'euros

2.6 Tendances

Ingenico Group s'est fixé les objectifs financiers suivants pour 2021 (après impact IFRS 16):

- Chiffre d'affaires : Le Groupe prévoit un TCAM organique 2018-2021 supérieur à 6%.
- EBITDA : Le Groupe vise un EBITDA d'environ 700 millions d'euros en 2021, intégrant 100 millions d'euros d'économies liées au plan « Fit for Growth ».
- Free cash-flow : Le Groupe a l'ambition d'atteindre un taux de conversion de son EBITDA free cash-flow de 45% à 50%
- Taux de distribution supérieur à 35%

3/ Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste à ma connaissance que les comptes intermédiaires consolidés résumés du premier semestre 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes consolidés intermédiaires résumés, des principales transactions sur les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 23 juillet 2019

Nicolas HUSS
Directeur Général

4/ Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2019

Ingenico Group S.A.

Siège social : 28/32 boulevard de Grenelle - 75015 Paris
Capital social : 63 679 398 €

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société Ingenico Group S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes intermédiaires consolidés résumés de la société Ingenico Group S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes intermédiaires consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes intermédiaires consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes intermédiaires consolidés résumés qui expose l'adoption au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes intermédiaires consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés résumés.

Paris La Défense, le 23 juillet 2019

Paris La Défense, le 23 juillet 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Frédéric Quélin
Associé

Mazars
Ariane Mignon
Associée